

## Préface

Depuis près d'un demi-siècle, l'histoire de la famille rencontre un intérêt croissant de la part des historiens. À la suite de Philippe Ariès et de son magistral *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien régime* publié en 1960 et republié et traduit à de multiples reprises, notamment en 1973, les recherches et leur publication se sont multipliées, défrichant un terrain déjà labouré par les juristes, les sociologues, les anthropologues et les démographes.

C'est que l'évolution de la famille contemporaine et de ses différentes facettes s'est singulièrement accélérée au cours des dernières décennies. Et cette accélération, faisant passer l'institution familiale d'une situation perçue comme massivement stable à un état perçu comme incertain, voire « liquide », a inquiété les autorités civiles comme religieuses et interpellé les observateurs de la vie sociale, plus particulièrement sans doute dans le monde occidental. Inévitablement se sont posées les questions des déclencheurs de cette accélération et des facteurs qui orientent cette évolution.

C'est dans ce contexte que se déploie le travail d'Isabelle Lévêque Lamotte, dont les qualités exceptionnelles méritent d'être soulignées, tant pour ce qui est de la maîtrise technique de l'exploitation de ses remarquables bases de données que pour les ouvertures qu'elle propose au lecteur.

Soulignons d'abord l'importance de sa question centrale de recherche : l'évolution des structures et des relations familiales et cela au cours d'une période qui, politiquement, juridiquement et économiquement bouleverse un certain nombre des équilibres familiaux traditionnels.

Prendre pour lieu d'application de son questionnement un village du Périgord, Saint-Léon-sur-l'Isle, lui permet bien sûr d'apporter de nouveaux éclairages sur la reproduction familiale en milieu rural traditionnel. Mais cela lui donne aussi un point de vue idéal pour analyser les enjeux des réformes introduites par la Révolution et le Code Civil en France, puis dans une bonne partie de l'Europe, en matière de transmission, particulièrement lorsque la coutume est inégalitaire. Enfin, au-delà des successions, ce sont les rapports de genre et la place des femmes qui se laissent saisir, tout

comme les sentiments, repérés par le biais de minuscules variations du vocabulaire au sein d'actes notariés pourtant de plus en plus secs.

Une des originalités majeures de ce travail est d'ailleurs de situer l'analyse au cours d'une période qui transcende la coupure classique entre époque moderne et époque contemporaine. Ce qui complexifie à la fois la collecte des sources primaires, profondément affectées par les changements de régime politique, et l'analyse de contextes en évolution rapide. Isabelle Lévêque Lamotte gère cette difficulté de manière particulièrement rigoureuse et systématique, ce qui lui permet d'enrichir significativement son propos.

C'est qu'Isabelle Lévêque Lamotte ratisse systématiquement tous les documents d'archives conservés, les organise de manière cohérente dans la logique familiale qui est au cœur de ses préoccupations, voire tente de les compléter ou d'y suppléer lorsqu'ils sont soit incomplets, soit disparus. Les multiples dossiers familiaux constitués au terme d'un véritable travail de bénédictin et remis en contexte lui permettent de mettre en lumière de manière systématique les logiques des comportements intra-familiaux et les évolutions qu'elles connaissent, que ce soit pour la constitution d'un couple et le choix d'un conjoint, la transmission intergénérationnelle des patrimoines ou la répartition des patrimoines transmis entre les membres des fratries. Son apport ne se limite pourtant pas à ces comportements intra-familiaux. Son approche qualitative très fine réussit à identifier les connotations affectives qui colorent les choix effectués.

L'analyse des contrats de mariage, des testaments et des partages met en évidence différentes stratégies familiales mobilisant tantôt l'un de ces instruments, tantôt les trois simultanément ou successivement, tantôt aucun d'entre eux. Ce fonctionnement classique, marqué par l'institution d'héritier, le privilège de masculinité et celui d'aïnesse, même si ces choix préférentiels ne sont pas systématiques, et le caractère déterminant de la cohabitation, est apparemment mis à mal par la Révolution et les hésitations normatives qu'elle entraîne. Les perturbations du système ancien sont donc nombreuses, mais les stratégies familiales s'adaptent et usent de toutes les possibilités disponibles pour maintenir une forme de *statu quo*. Bien sûr l'autorité du père semble diminuer, le sort des femmes évolue, l'indépendance des fils également, mais sans que les réflexes traditionnels et les mécanismes anciens soient profondément bouleversés.

Et c'est là peut-être un autre apport majeur du travail d'Isabelle Lévêque Lamotte. S'il est vrai que l'historien se définit, selon Marc

Bloch, comme le spécialiste de l'homme en société et dans le temps, Isabelle Lévêque Lamotte réussit magistralement à mettre en lumière cette superposition de temporalités différenciées, celle de l'individu, celle du système familial et celle de la société en elle-même, avec ce que cela implique en termes de rapidité ou de lenteur d'évolution, mais aussi en termes d'adéquation, voire de déphasage, entre ces différents niveaux.

C'est donc une abondante matière à réflexion, appuyée sur une étude de cas approfondie, dans un contexte très spécifique, que nous offre Isabelle Lévêque Lamotte. Je me réjouis de la voir mise à disposition de la communauté des chercheurs.

Paul Servais  
Professeur émérite  
Université catholique de Louvain  
Faculté de Philosophie et Lettres/Histoire  
Institut d'Analyse du Changement dans  
l'Histoire et les Sociétés contemporaines

